

Certificat Complémentaire Direction d'Accueil Collectif de Mineurs

> Pour les futurs et actuels titulaires
d'un BPJEPS, DEJEPS ou DESJEPS

Wattignies



Certificat Complémentaire Direction d'Accueil Collectif de Mineurs

Objectifs

- 1) Organiser et évaluer les activités
 - + Le projet pédagogique
 - + L'action d'animation
 - + Les moyens
- 2) Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs
 - + Les modalités d'accompagnement de l'équipe
 - + Les démarches pédagogiques
 - + La gestion des dynamiques de groupes
 - + La mise en œuvre de l'organisation du travail collectif
- 3) Accueillir les publics enfants et adolescents, et les animateurs
 - + L'organisation des dispositifs en tenant compte du contexte et des contraintes
 - + Organiser la vie quotidienne pour favoriser l'autonomie et le respect de chacun
 - + Accompagner les publics

La formation confère à son titulaire les compétences professionnelles nécessaires à la conduite d'une action de direction d'accueil collectif de mineurs. Elle est destinée aux actuels et futurs titulaires d'un BPJEPS, DEJEPS ou DESJEPS.

Le Directeur d'un accueil collectif de mineurs exerce ses fonctions au sein de structures publiques ou privées, notamment :

- des collectivités locales
- des associations sportives et culturelles
- des structures commerciales
- des entreprises du tourisme

Il peut également intervenir en tant qu'auto-entrepreneur.

Atouts pédagogiques

- + Une équipe de formateurs expérimentée qui s'adapte à la réalité du marché et à son évolution
- + Des analyses de pratiques et partages d'expériences
- + Un contenu de formation visant l'acquisition de compétences
- + Un apport de connaissances théoriques et didactiques
- + Un véritable suivi de l'alternance
- + Un centre de ressources documentaires

Insertion professionnelle optimale

- + Mise en pratique rapide en situation professionnelle diversifiée
- + Polyvalence des compétences acquises en formation
- + Accompagnement personnalisé au projet professionnel

Métier

Le titulaire du CC DACM met en œuvre un projet pédagogique visant à développer des actions d'accueil collectif de mineurs, favorisant le vivre ensemble et la citoyenneté dans le cadre du projet éducatif de la structure.

Le titulaire du CC DACM élargit son champ de compétences et optimise son employabilité.

Les structures employeurs d'un directeur d'ACM :

- + Services jeunesse des collectivités
- + Associations, centres sociaux...
- + Organismes de séjours de vacances



Catherine PELLETIER

Coordonnatrice du CC DACM

catherine.pelletier@creps-wattignies.sports.gouv.fr

Gestion et suivi administratifs

formation@creps-wattignies.sports.gouv.fr

Programme de formation

- 1 session organisée chaque année ou à la demande
- 93 heures de formation dont 1 passage de certification
- 184 heures en alternance organisées en 2 périodes
 - + 1 semaine de 40 heures pendant les vacances scolaires (directeur-adjoint stagiaire)
 - + 18 jours consécutifs ou non de 144 heures pendant la période estivale (directeur stagiaire)

INSCRIPTION, TARIFS & CONDITIONS
SUR CREPS-WATTIGNIES.FR/FORMATION.OFFRE



OBJECTIF 1

Le projet éducatif et pédagogique

- + Définitions et éléments d'élaboration
- + Déclinaison d'objectifs
- + Réflexion pour une adaptation cohérente
- + Accompagnement à l'écriture

La réglementation

- + Les textes
- + Les obligations réglementaires en matière d'encadrement
- + Les obligations administratives et sanitaires
- + Droit du travail
- + Les activités spécifiques

La gestion de la vie quotidienne

- + Les différents temps de la journée (rôle et rythme)
- + Hygiène alimentaire et hygiène de vie (repas, sommeil, douche...)
- + L'organisation quotidienne et sa gestion (courrier, tenue, téléphone, argent de poche...)

Les spécificités liées aux structures d'accueil

- + Les collectivités (sans hébergement)
- + Les séjours de vacances (avec hébergement)
- + Les accueils périscolaires

L'accompagnement des activités dans le cadre du projet

- + La communication avec les publics
- + La notion d'autonomie

L'organisation des dispositifs

- + Les contraintes vis-à-vis des publics (addictions, maltraitance, comportements déviants...)
- + Le contexte (les partenaires institutionnels)

COORDINATION

Les étapes de la formation

- + Présentation de la formation
- + Modalités de fonctionnement
- + Modalités de l'alternance
- + Modalités de l'épreuve de certification

L'alternance

- + Retour sur les expériences pratiques
- + Problématiques rencontrées et pistes de solution

ACCOMPAGNEMENT DES STAGIAIRES

L'analyse de pratique

- + Retour sur les périodes d'alternance

Accompagnement à l'écriture

- + Bilan de formation
- + Accompagnement individuel

Préparation à l'entretien de certification

- + Simulations d'oral

MODALITÉS D'ÉVALUATION

3 étapes :

- + Exercer les fonctions de direction d'un ACM déclaré pendant 18 jours
- + Produire un document écrit présentant la capacité à animer et diriger un ACM
- + Entretien de 30' sur les outils confectionnés et l'analyse de pratique

OBJECTIF 2

La gestion du personnel

- + Le recrutement
- + L'implication dans le projet
- + Les modes de management
- + Les évaluations

La notion d'équipe

- + Les différents rôles dans l'équipe
- + La répartition des tâches
- + La conduite de réunion

Les rôles et fonctions des acteurs

- + Les différentes fonctions
- + Les différents rôles
- + La posture de chaque acteur

OBJECTIF 3

L'accompagnement des publics

- + La prise en compte des différents publics accueillis
- + L'accompagnement des publics en situation de handicap



Sylvain WALLEZ
Éducateur Sportif et Formateur
Prestataire de formation

CREPS & YOU

En 2012, j'ai souhaité me réorienter professionnellement. Ayant la pratique sportive comme art de vivre, j'ai choisi de me former aux métiers du sport et de l'animation. C'est au CREPS que j'ai entrepris ma professionnalisation en tant qu'éducateur sportif et directeur de centre de loisirs. Je ne le regrette pas ! La formation DACM, me permet de voyager à travers le monde en tant que directeur de séjours de vacances (Norvège, Vietnam, Italie, Australie, ...). Et malgré l'importance des responsabilités qui m'incombent en tant que directeur, j'aime particulièrement accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets. C'est aussi parce que j'aime transmettre que je suis formateur au CREPS, notamment pour le module DACM. Au plaisir de vous rencontrer.